

FÊTE D'ENFANT

Contrat d'engagement

La Maison des jeunes La Porte Ouverte est un organisme communautaire qui œuvre auprès des jeunes depuis 1985. Notre mission est d'abord et avant tout d'être un endroit qui permet aux jeunes de s'épanouir. Dans ce contexte, nous nous permettons d'offrir nos locaux dans le but de réaliser des fêtes d'enfants dans un milieu expressément conçu pour les jeunes.

Ainsi, aucun bris de matériel ne sera toléré, sans quoi le matériel devra être remboursé. Les signataires s'engagent également à rembourser tout matériel manquant à la fin de la soirée afin d'éviter quelques vols que ce soit. La Maison des jeunes s'engage en contrepartie à fournir la possibilité d'un enseignant pour des cours de skate et son matériel tel qu'une table de babyfoot, une télévision, des consoles de jeux vidéo, des jeux de société, le perron extérieur, un système de son ainsi qu'un barbecue.

La Porte Ouverte s'engage également à permettre l'utilisation de sa rampe de skate, en incluant les skates, avec toutefois le port du casque obligatoire que La Porte Ouverte peut fournir, et s'exempte de toutes responsabilités quant aux éventuelles blessures.

Nous demandons un dépôt de sécurité de 150\$.

Le présent contrat stipule les engagements que prennent les signataires ainsi que la Maison des jeunes La Porte Ouverte l'un envers l'autre. Il est entendu, par la signature dudit contrat, que les engagements pris se doivent d'être respecté sans quoi sanctions pourraient s'en suivre.

Je, soussigné, m'engage à respecter le présent contrat, les lieux ainsi que les employés présents lors de la fête d'enfant.

Je veux un reçu de charité : _____

Signature : _____

Date : _____

Date de la fête d'enfant : _____

Coordonnées de la personne responsable :

Nom : _____ **Prénom :** _____

Email : _____ **Téléphone :** _____